

Compte-rendu de l'assemblée générale APPEP-Auvergne – 16 juin 2016

17 membres présents. La section régionale compte à ce jour 27 adhérents.

Le bureau procède au compte-rendu de l'activité de l'association en conformité avec l'ordre du jour.

• **Bilan financier** : solde : +285, 67 euros.

Recettes :

200 euros versés par la nationale

300 euros versés par la SEP Auvergne (intervention rétribuée de B. Nouailles)

80 euros versés par la Médiathèque de Riom (interventions rétribuées de V. Dair – B. Nouailles)

Dépenses :

287, 30 euros Organisation conférence V. Descombes

101, 30 euros pour la conférence J. Biard

3x 26 euros pour les frais de tenue de compte

-Remarque : somme tout à fait excessive, à revoir avec l'établissement bancaire-

• **Actions de l'année** :

-Partenariat médiathèque de Riom : ce partenariat avec la Médiathèque mis en place depuis quelques années s'est poursuivi cette année avec deux interventions de Véronique Dair (Lycée Albert Londres, Cusset) et de Bertrand Nouailles dans le cadre du programme de conférences grand public dédiée pour cette fois au thème du « temps ».

Chaque intervention facturée est 40 euros reversée à l'association, ce qui permet d'entretenir une source de revenus complémentaires par rapport à l'argent qui nous est reversé par le bureau nationale.

L'année prochaine, pour des raisons d'installation dans de nouveaux locaux, la médiathèque ne pourra pas nous solliciter puisqu'elle n'organisera pas son cycle de conférences.

-Intervention Fête de la science : l'APPEP est intervenue dans le cadre de la Fête de la Science et sur la sollicitation du Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Bertrand Nouailles a ainsi été sollicité pour une intervention sur le corps, à partir d'un programme de court-métrages, en association avec un historien de l'art.

- Deux conférences : en complément au programme des journées de formation continue des professeurs de l'académie, notre association régionale a organisé sur ses fonds propres la venue de

- Vincent Descombes (EHESS, Paris) pour une conférence sur la subjectivité à partir de la pensée d'Elizabeth Anscombe : « Les pensées en 'je' sont des pensées sans sujet » (17 novembre 2015 ; en association avec les Rencontres Philosophiques Clermontoises)
- Joël Biard (Université de Tours), pour une conférence sur « Jean Buridan : la philosophie comme exercice naturel de la raison » (24 mars 2016)

Ces deux conférences ont été accueillies à la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand.

• **Actions envisagées pour l'année prochaine** :

... APPEP Auvergne :

- Site internet :

Nos vellités pour mettre en place un site internet sont malheureusement restées lettre morte cette année faute de compétences techniques. Il semble pourtant important de disposer de cette interface publique, d'autant plus qu'elle nous permettrait de conserver des « archives » accessibles à tous. Jean Szymanski a trouvé une personne susceptible de nous aider de façon que le site puisse être opérationnel en fin d'année prochaine.

- Actions locales envers les professeurs :

Nous constatons que les collègues enseignant dans les lycées privés sont très peu représentés lors des journées de formation continue, qui sont pourtant ouvertes de droit sur accord de leur chef d'établissement. Une lettre sera envoyée à tous les lycées privés pour rappeler la procédure d'inscription et de participation des collègues.

- Organisation de conférences :

Nous envisageons une nouvelle association avec les Rencontres philosophiques clermontoises pour leur projet d'inviter Alain Badiou à prononcer une conférence sur le thème de l'esthétique (sans doute en octobre)

A nouveau en marge et complément des journées de formation continue des professeurs de philosophie : invitation de de Guy-Félix Duportail (Paris-I Sorbonne) pour présenter son ouvrage *Existence et Psychanalyse*.

- Proposition de Sylvain Clément (lycée Paul Constans, Montluçon) :

La démarche de l'échange de pratiques montre souvent sa fécondité. Notre association pourrait être le levier pour organiser une séance annuelle en ce sens, soit sur un plan associatif, soit sur un plan institutionnel.

... APPEP nationale :

- Prix lycée de la philosophie :

L'APPEP a lancé l'année dernière le Prix lycée de la philosophie avec 6 ouvrages en compétition (299 participants) : <http://www.prixphilo.org/page11/page0/page0.html>

Le vainqueur a été Frédéric Worms pour *Revivre. Éprouver nos blessures et nos ressources* (Flammarion) <http://www.philomag.com/les-livres/lessai-du-mois/revivre-eprouver-nos-blessures-et-nos-ressources-1088>

Suite à une suggestion des professeurs de philosophie ayant engagé leurs élèves dans la lecture des ouvrages en compétition, pour l'édition 2017 le nombre d'ouvrage en compétition passe à 3 livres :

Michaël Fœssel, *La privation de l'intime*, Éd. du Seuil.
Guillaume Le Blanc, *Courir*, Éd. Champs-Flammarion.
Mathieu Triclot, *Philosophie des jeux vidéos*, Éd. Zones.

>>Le résumé de ces ouvrages se trouve en page d'accueil du site<<.

L'association encourage les collègues à informer les élèves de ce projet et s'y engager avec eux (accompagnement de lecture, séances de discussion...)

Le site internet dédié explique les modalités de participation qui sont très libres :

<http://www.prixphilo.org/page12>
<http://www.prixphilo.org/faq.html>

- Consultation des professeurs de philosophie sur les programmes :

Sans doute faut-il s'attendre à dans les années qui viennent à une réforme des programmes de philosophie, dans la mesure où une nouvelle réforme du lycée suivrait celle du collège. Pour anticiper, l'APPEP initie une réflexion des professeurs sur les points qu'ils souhaitent voir évoluer ou voir conservés (cf. fin compte rendu).

Les consultations locales devront remonter au bureau national pour décembre 2016 ; elles seront examinées dans l'optique d'organiser ensuite un colloque.

La discussion des membres présents se porte sur les points suivants : rentrons-nous dans cette procédure à notre niveau régional? Si oui comment organisons-nous la discussion ? Décidons-nous de rédiger une synthèse au niveau régional ?

Sont retenues à l'issue de ce débat les points suivants :

-pas d'opposition à la première question. Mais des interrogations et des remarques ont aussi émergé :

- Quel usage l'APPEP compte-t-il faire des résultats de la consultation ? Ont-ils vocation à être rendus publics ? Si oui, il semble important de veiller à la façon dont on présentera cette initiative de consultation vers l'extérieur : pour ne PAS donner l'impression qu'il s'agit de solliciter une réforme.
- Pour cela il peut donc être important ou stratégique de souligner aussi les points sur lesquels on ne veut absolument pas revenir par rapport aux dispositions actuelles de l'enseignement philosophique et de son évaluation au baccalauréat.
- Par rapport au texte actuel il semble important de clarifier le fait que cet appel à la discussion s'adresse à tous les professeurs et pas seulement aux adhérents.

- organisation d'une réunion par département, en invitant éventuellement des conférenciers. Dates proposées : mercredi 21 septembre: Aurillac ou le Puy, mercredi 28: Aurillac ou le Puy, mercredi 5 octobre: Moulins, vendredi 7 octobre : Clermont.

Remarque : les propositions de ceux qui ne pourront se déplacer aux réunions départementales seront de toute façon transmises au bureau national.

- Une réunion sera sans doute insuffisante pour évoquer tous les points à discuter, aussi vaudra -t-il mieux la centrer sur des points prioritaires. La discussion fait émerger les points suivants :

- adéquation programme-horaires par série (notamment ES, S)
- nature du programme
- réflexion sur l'utilisation des outils numériques par les élèves
- question de l'impact de difficultés anciennes, mais qui s'accroissent (recul de la culture générale et de l'autonomie de travail des élèves entrant en terminale) : cela doit-il faire envisager une évolution dans la manière même d'enseigner la philosophie ?
- clarifier la question des méthodes attendues à l'examen pour chacun des deux exercices
- place de la philosophie par rapport aux nouvelles disciplines (EMC)

Pour le bureau

Charlotte Morel

Appel à contributions pour l'enseignement de la philosophie aujourd'hui et demain

Le Comité national de l'APPEP appelle les Régionales et les adhérents de l'Association à engager une réflexion renouvelée sur l'enseignement de la philosophie. Des difficultés du métier, observent des modifications rapides des conditions de leur enseignement et l'apparition de défis et d'enjeux nouveaux. Ils ne peuvent accepter que d'autres s'arrogent l'exclusivité des discours sur la nature et les finalités de leur enseignement. Il leur incombe donc d'exposer clairement et publiquement ce qu'apporte l'enseignement de la philosophie, d'identifier les obstacles auxquels celui-ci se heurte et de proposer les remèdes nécessaires.

Refusant les dénigrement, les détournements et les sectarismes, l'APPEP veut clarifier et expliciter les principes autour desquels les professeurs de philosophie peuvent se rassembler. Elle vise, au-delà, à formuler des propositions cohérentes pour l'avenir, en vue de consolider et de perfectionner l'enseignement de la philosophie en classes terminales, qui s'impose comme un enjeu républicain et démocratique.

Elle soumet donc aux Régionales et aux adhérents de l'Association une série de thèmes de réflexion. Ces thèmes sont seulement indicatifs. Leur formulation, parfois interrogative, leur regroupement et leur ordre répondent uniquement à un souci de clarté. Ils ne présument aucune réponse et ne signifient aucune hiérarchie.

Les contributions attendues, qu'elles soient individuelles ou collectives, partielles ou exhaustives, sont entièrement libres, dans leur forme comme dans leur contenu. Elles pourront utilement aborder des questions non formulées dans le présent appel à un travail associatif.

L'ouverture de ce chantier au sein de l'APPEP aboutira à la publication d'analyses et propositions, ouvertes à l'ensemble des professeurs de philosophie.

I. L'apport de la philosophie en classe terminale

- A. L'idée de la philosophie dans laquelle les professeurs des classes terminales peuvent se retrouver.
- B. Ce qu'on entend par « exercice réfléchi du jugement ».
- C. Ce que le cours de philosophie apprend aux élèves (ex. : expliciter des présupposés, hiérarchiser des difficultés et des enjeux, saisir la complexité de ce qui est apparemment simple, clarifier ce qui est complexe, etc.).
- D. Difficultés rencontrées : leur nature et leur origine.

II. Le programme

- A. Sa fonction, sa raison d'être.
- B. Qu'entend-on par « notion » quand on parle d'un programme de notions ? Faut-il continuer à soutenir un programme de notions ? pourquoi ?
- C. Question, enjeu, problème, problématique : ce qu'on entend par ces termes.
- D. Quel travail les notions appellent-elles ? L'élucidation d'une notion a-t-elle pour seule finalité l'élaboration d'un problème ?
- E. Qu'apporte aux élèves l'étude des auteurs et des oeuvres ?

III. Le travail des élèves

- A. La dissertation.
- B. L'explication de texte.
- C. Autres types d'exercice.
- D. Correction et évaluation.
- E. Corrigés.

IV. La spécificité de l'enseignement de la philosophie dans la voie technologique

- A. Les exercices spécifiques.
- B. L'apprentissage de la rédaction.
- C. Les épreuves du baccalauréat.

V. Nouvelles questions

- A. L'enseignement de la philosophie en Première et en Seconde ; dans les Lycées professionnels ; à travers les débats à visée philosophique à l'École primaire et au Collège ; en atelier dans les Lycées.
- B. Usages et mésusages du numérique (ex. : apport des TICE au cours de philosophie, le problème de la fraude, etc.).

VI. Envisager des évolutions

- A. du programme ?
- B. des exercices ?
- C. des épreuves ?
- D. des pratiques ?
- E. ...